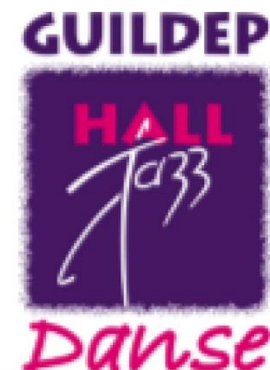


FICHE D'INSCRIPTION VIBRATION 2023

LE STAGIAIRE			
NOM :		PRENOM :	
ADRESSE :			
PORTABLE :			
ADRESSE EMAIL :			
NIVEAU DANSE		PROFESSEUR A L'ANNEE	
ECOLE DE DANSE		VILLE	
LE REPRESENTANT LEGAL			
NOM		PRENOM :	
PORTABLE :			
DROIT A L'IMAGE ET REGLEMENT DU STAGE			
J'autorise l'association Guildep à me photographier et à me filmer (ou mon enfant) à des fins de promotion des activités de l'association (cf règlement du stage). <u>Signature :</u>			
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage et déclare m'y conformer. <u>Signature :</u>			
REGLEMENT DU STAGE			
<p>1*) Le stage est ouvert à tous, élèves débutants ou confirmés.</p> <p>2*) les mineurs doivent être munis d'une autorisation parentale ou tutélaire et être accompagnés sur les lieux de stage d'un parent ou d'une autre personne habilitée par ce dernier.</p> <p>3*) la responsabilité de l'organisation ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne durant le stage et les déplacements occasionnés par celui-ci. En cas de dommage, chaque personne devra être munie d'une assurance responsabilité civile.</p> <p>4*) toute personne s'inscrivant au stage certifie ne pas être médicalement interdite de pratique de la danse. Elle autorise toute intervention jugée indispensable par un médecin qualifié. Elle s'engage à en supporter les frais.</p> <p>5*) l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.</p> <p>6*) pour valider votre inscription vous devez nous retourner : la fiche d'inscription dûment remplie, le planning des cours choisis, autorisation parentale pour les mineurs, l'attestation de droit à l'image, le règlement complet du stage et de la cotisation à l'association pour les non adhérents.</p> <p>7*) En cas de désistement avant le début du stage, l'organisation conserve 15% du règlement total. Une fois le stage commencé, aucun remboursement ne sera effectué, hormis raison médicale sérieuse (un certificat médical sera alors exigé).</p> <p>8*) l'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement du stage ou d'annuler (en cas de force majeure).</p> <p>9*) Médias : Les prises de vues photo ou vidéo sont strictement interdites. Droit à l'image : Le droit d'enregistrer ma voix et/ou mon image, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports, le droit de vendre et de faire vendre, le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, notamment par télédiffusion par réseaux et /ou autres systèmes de télécommunications (tels que chaîne hertzienne ou numérique, internet, câble, satellite, 4G, presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que DVD, CD, CD Rom), et ce, à titre totalement gracieux.</p>			



Dossier d'inscription complet à retourner à :

**Association GUILDEP
COSEC**

**29, rue Gouyon Matignon
35800 Dinard**

Plus d'infos pratiques sur :

www.guildep.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Chrystèle GERARD-GILET : 06.09.88.66.04

guildepcontact@gmail.com

INSCRIPTION VIBRATION 2023

Veillez colorier vos cours choisis ci-dessous :

Vendredi 7 Juillet	9h30 11h00	Pascal LOUSSOUARN <i>Modern Jazz inter</i>	Caroline LE NOANE <i>Contemporain Avancé</i>	
	11h15 12h45	Pascal LOUSSOUARN <i>Modern Jazz avancé</i>	Caroline LE NOANE <i>Contemporain Inter</i>	Audrey BALAVOINE <i>Jazz Juniors</i>
	14h00 15h30	Pascal GUERETTIN <i>Modern Jazz inter</i>		Audrey BALAVOINE <i>Jazz Juniors</i>
	15h45 17h15	Pascal GUERETTIN <i>Modern Jazz avancé</i>		
	17h30 19h30			Justin Colin <i>Atelier chorégraphique</i>

Samedi 8 Juillet	9h30 11h00	Pascal LOUSSOUARN <i>Modern Jazz inter</i>	Caroline LE NOANE <i>Contemporain Avancé</i>	
	11h15 12h45	Pascal LOUSSOUARN <i>Modern Jazz avancé</i>	Caroline LE NOANE <i>Contemporain Inter</i>	Audrey BALAVOINE <i>Jazz Juniors</i>
	14h00 15h30	Pascal GUERETTIN <i>Modern Jazz inter</i>		Audrey BALAVOINE <i>Jazz Juniors</i>
	15h45 17h15	Pascal GUERETTIN <i>Modern Jazz avancé</i>		
	17h30 19h30			Justin Colin <i>Atelier chorégraphique</i>

Dimanche 9 Juillet	9h30 11h00	Pascal LOUSSOUARN <i>Modern Jazz inter</i>	Caroline LE NOANE <i>Contemporain Avancé</i>	
	11h15 12h45	Pascal LOUSSOUARN <i>Modern Jazz avancé</i>	Caroline LE NOANE <i>Contemporain Inter</i>	Audrey BALAVOINE <i>Jazz Juniors</i>
	14h00 15h30	Pascal GUERETTIN <i>Modern Jazz inter</i>		Audrey BALAVOINE <i>Jazz Juniors</i>
	15h45 17h15	Pascal GUERETTIN <i>Modern Jazz avancé</i>		
	17h30 19h30			Justin Colin <i>Atelier chorégraphique</i>

TARIFS

*-20% de remise sur les tarifs des cours hors adhésion association, si inscription ferme et complète avant le 19/06/2023 (cachet de la poste faisant foi)

*Gratuité pour le professeur qui inscrit 6 de ses élèves avant le 1/07/2023 (dossier du groupe d'élèves à envoyer par le professeur bénéficiant de la gratuité)

Adhésion Association - OBLIGATOIRE pour les non adhérents			TOTAL
Adhésion à l'association Guildep (+ de 18 ans)	8 euros		
Adhésion à l'association Guildep (- de 18 ans)	5 euros		
			TOTAL
	PLEIN TARIF A partir du 19.06.2023	-20% Avant le 19.06.2023	
JAZZ JUNIORS (environ 8 – 12 ans)			
Cours à l'unité x	18,00€	14,40€	
Carte 6 cours	90€	72,00€	
JAZZ CONTEMPORAIN INTER / AVANCÉ			
Cours à l'unité x	23,00€	18,40€	
Carte 6 cours	125,00€	100,00€	
Carte 9 cours + 1 offert	175,00€	140,00€	
Carte 12 cours + 2 offert	210,00€	168,00€	
ATELIER CHORÉGRAPHIQUE (6 heures sur 3 jours)		98,00€	78,00€
Scène ouverte Dimanche 9 juillet - 20h30 - Auditorium Stéphan Bouttet		5,00€	
			TOTAL
Modalités de paiement			TOTAL
Chèque n°.....Banque.....	Dépôt juin 2023		
Chèque n°.....Banque.....	Dépôt juillet 2023		
Chèque n°.....Banque.....	Dépôt Août 2023		
Espèces			
Chèques ANCV			
Coupons sport ANCV			